

Les membres du conseil municipal donnent acte de la communication de ce rapport.

- 6.021 Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour
6.022 l'électricité et des réseaux de communications (SIPPEREC).
Infrastructure métropolitaine de fibre noire « IRISE » :
Communication des rapports d'activités pour l'année 2009.

M. DUKAN : Il s'agit également d'un dont acte sur le rapport d'activité pour l'année 2009 du SIPPEREC pour lequel la ville de Créteil est adhérente à la compétence électricité.

Pour résumer, deux chiffres pour la ville de Créteil en 2009 : 1,85 km de réseau a été enfoui et une redevance de 35.636 € pour la ville de Créteil concernant les déclarations d'occupation du domaine public par les opérateurs des différents réseaux.

Sinon, c'est le dont acte habituel pour le SIPPEREC.

Mme CALMET : Deux mots sans vouloir prolonger. Dont acte habituel, en effet. Rapport rituel chaque année sur le SIPPEREC et vous nous pardonnerez d'avoir cette question rituelle qui consiste à vous demander pour quelle raison la ville, malgré les intentions affichées, malgré des débats publics sur les questions d'énergie, malgré un affichage très fort sur ces questions-là, n'adhère pas à la compétence énergie renouvelable du SIPPEREC qui vous tend les bras depuis des années ?

Cette année encore, 9 villes supplémentaires ont adhéré, un tiers des adhérents du SIPPEREC bénéficient de cette compétence qui permet d'avoir une véritable plus-value pour les collectivités.

Permettez-nous de redire notre incompréhension face à cette absence d'initiative sur ce terrain. Merci.

M. DUKAN : Nous avons déjà expliqué, par rapport à toutes les énergies renouvelables, que pour ce qui est de la géothermie, nous sommes relativement peu concernés dans le sens où nous avons déjà un réseau et que nous sommes partis sur une étude pour un deuxième puits. L'aide du SIPPEREC ...

(Intervention de Mme CALMET inaudible, faite sans micro ...)

